

La sélection des projets au CFSI

Plusieurs donateurs nous ont interrogés sur la façon dont les projets soutenus par le CFSI étaient sélectionnés.

Chaque année, le CFSI lance des appels à projets auprès de ses 23 membres et des partenaires de ses programmes. Ceux-ci peuvent présenter une ou plusieurs propositions qui entrent dans les priorités de notre association.

Tous ces projets sont étudiés au sein de l'équipe salariée. Puis un comité consultatif sélectionne les projets les plus prometteurs. Ce comité rassemble des « personnes ressources » qui interviennent à titre bénévole. Elles apportent leurs compétences en agronomie, en développement local et leur expérience de terrain. Leur regard extérieur et leur expertise permettent d'étudier en toute indépendance les projets soumis.

A l'issue de ses travaux, le comité consultatif propose au bureau du CFSI (l'instance qui comprend le président, 2 vice-présidents, le trésorier et le secrétaire) les projets sélectionnés.

Sur cette base, le bureau prend la décision finale de financement des projets. Une convention, signée avec chaque organisation qui obtient un financement, formalise les engagements en matière d'objectifs, de réalisations, de suivi et de contrôle.

EN 2013, GRÂCE À SES DONATEURS, LE CFSI A SOUTENU PLUS DE 130 PROJETS.



© Y. LEBARS

AVEC LE CFSI

- ➔ VOUS LUTTEZ CONTRE LA FAIM ET LA PAUVRETÉ en offrant à des familles les moyens de devenir autonomes.
- ➔ VOUS PRIVILÉGIEZ UN TRAVAIL SUR LA DURÉE avec des associations locales, proches des besoins des populations.
- ➔ VOUS PERMETTEZ À CES ASSOCIATIONS LOCALES DE PARTICIPER pleinement au développement de leur pays ou de leur région.

Depuis plus de 50 ans, le CFSI soutient des actions réalisées par les organisations locales des pays en développement. Il mobilise à cet effet l'expérience et la compétence d'ONG françaises spécialisées en agriculture, élevage, artisanat, etc.



ASSOCIATION
CRÉÉE EN 1960,
RECONNUE
D'UTILITÉ
PUBLIQUE,
HABILITÉE À
RECEVOIR DES
DONS ET LEGS.



Le Courrier du CFSI

mai 2014



© E. DAU

VERS UNE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE RENOUVELÉE

CES INVISIBLES QUI NOUS NOURRISSENT

À MADAGASCAR : LES APICULTEURS PARLENT D'UNE SEULE VOIX

LA SÉLECTION DES PROJETS AU CFSI



Yves Le Bars,
président du
Comité Français
pour la Solidarité
Internationale

Avec vous il appuie l'agriculture familiale, pour qu'elle devienne, tout particulièrement en Afrique de l'Ouest, une activité génératrice de revenus, garante d'emplois ruraux, gestionnaire des ressources naturelles, apte à alimenter les urbains. Des exemples parmi bien d'autres : ce qui se fait au Bénin, autour de Cotonou, pour le maraîchage, ou à Madagascar pour le miel.

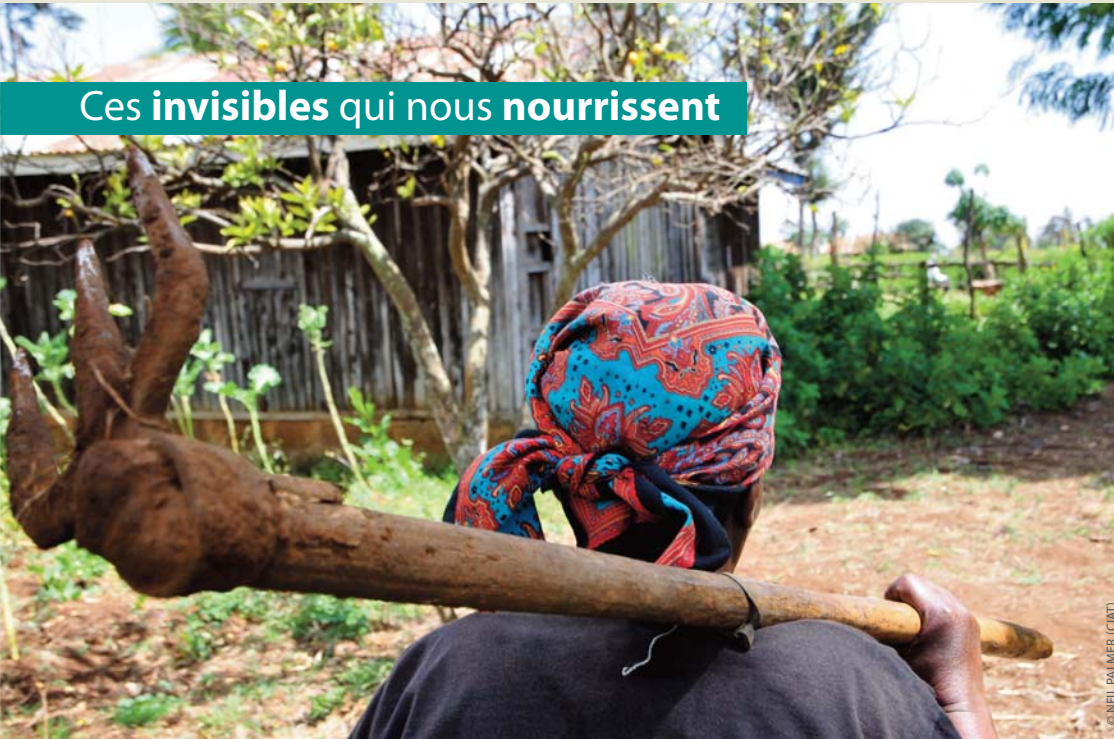
Avec vous, à travers des réseaux et des acteurs locaux toujours plus nombreux, il sensibilise le public sur les sujets du droit à l'alimentation, du gaspillage alimentaire, de l'agroécologie et des politiques agricoles : la solidarité c'est aider les pays du Sud, mais c'est aussi changer chez nous, l'alimentation en est un bon exemple, comme le climat.

Agissons ensemble !

Le dernier rapport des experts sur le climat vient d'être publié. Il témoigne des limites de notre planète. Les crises économiques et financières ou environnementales nous secouent, et atteignent les plus vulnérables, partout, et soulignent notre interdépendance.

Dans la perspective du monde à construire, il nous faut renouveler, et renforcer, la solidarité internationale : le CFSI en a fait sa mission.

Ces invisibles qui nous nourrissent



© NIEL PALMER (CITE)

Une association malgache, le CITE, en partenariat avec le GRET (membre du CFSI), mène des actions pour renforcer et professionnaliser les artisans et les producteurs et ainsi améliorer leurs conditions de vie. Depuis 2011, grâce à vos dons, plusieurs groupements ont reçu son appui. En 2013, il s'est particulièrement intéressé à la situation des apiculteurs.

Comme en Europe, les apiculteurs subissent de plein fouet les ravages d'une maladie qui frappe les abeilles : la varroase. Les pertes économiques sont importantes et le nombre d'abeilles diminue dangereusement. Accompagnés par le CITE dans leurs démarches, par le biais d'ateliers et de formations, les producteurs de miel se sont regroupés pour interpeller les pouvoirs publics et proposer des solutions. Ce plaidoyer mené par la Fédération Nationale des Apiculteurs Malgaches débouche sur l'autorisation d'importations de produits vétérinaires et l'allocation de ressources financières par le gouvernement pour lutter contre la maladie. La FENAM est maintenant un interlocuteur crédible et légitime.

D'autres actions sont en cours. Les apiculteurs travaillent à promouvoir et à protéger leur miel produit à Madagascar. Pour cela, ils s'allient avec des associations de défense des consommateurs pour dialoguer avec les pouvoirs publics. Il s'agit de sensibiliser le public à la qualité des produits artisanaux (notamment par la création d'un label) et de prendre des sanctions contre des produits importés, vendus à bas prix, ne respectant pas les normes sanitaires.

Les apiculteurs ont d'ores et déjà réussi à construire eux-mêmes une voix collective pour influencer positivement sur la politique de développement et le cadre réglementaire de la filière miel à Madagascar. La route est encore longue mais, avec votre soutien, de nouvelles perspectives, plus favorables, se dessinent pour tous ceux qui vivent de ce secteur.

Ce projet fait partie d'un programme qui renforce les associations locales.
Plus d'infos sur www.cfsi.asso.fr

80 % de l'alimentation mondiale – y compris française – est fournie par l'agriculture « familiale », c'est à dire qu'elle repose essentiellement sur de la main d'œuvre familiale. Elle rassemble près de la moitié de la population mondiale et a une contribution majeure à la sécurité alimentaire. Et pourtant, elle reste le plus souvent invisible.

C'est pour rendre visible cette majorité silencieuse et indispensable que les Nations Unies ont lancé l'Année internationale de l'agriculture familiale.

Une année pour prendre conscience, s'il en est besoin, de sa contribution à la réduction de la faim, à la stimulation des économies locales comme à une gestion raisonnée des ressources naturelles.

Une année, aussi, pour lever les contraintes qui pèsent sur les hommes et les femmes qui pratiquent cette agriculture, tant ils sont ignorés par

les politiques agricoles et privés des moyens nécessaires à exercer dignement leur métier : formation, accès à la terre, à l'eau, au crédit, etc.

Une année citoyenne pour chacun d'entre nous, en soutenant les agricultures familiales en France (consommer solidaire et responsable) et à travers le monde (soutenir les initiatives paysannes).

AVEC LE CFSI, SOUTENEZ DES INITIATIVES POUR NOURRIR LES VILLES EN AFRIQUE DE L'OUEST.

Celles-ci produisent des résultats concrets pour les populations. Au Bénin, chaque semaine, un réseau d'agriculteurs commercialise 2 tonnes de légumes et de fruits à Cotonou, la capitale. D'ici trois ans, grâce à vous, il accueillera 450 producteurs et une centaine de transformatrices pour approvisionner des cantines scolaires et plus de 1 000 familles urbaines. **Ainsi vous démontrerez que l'agriculture familiale reste le meilleur rempart contre la faim dans le monde !**